



**UNIVERSITÉ
DE NAMUR**

Conditions d'admission aux Masters et Masters de spécialisation

pour les étudiants internationaux hors Union européenne

Faculté de droit

Master de spécialisation en droit des technologies de l'information et de la communication/droit du numérique

Accès sur dossier

N'est toutefois pas admissible, sans que cette liste ne soit exhaustive, le candidat :

- qui est porteur d'un diplôme d'études d'enseignement supérieur (Master 120 ou équivalent) hors Union européenne obtenu avec une moyenne inférieure à 14/20 au terme de chacune des années du bachelier et du Master ou équivalent, **et**
- qui n'est pas porteur d'un certificat de type TOEFL, IELTS, etc. indiquant que le niveau atteint par l'étudiant équivaut au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues, publié par le Conseil de l'Europe.

Masters 60 et 120 crédits – Sciences informatiques (horaire du jour)

Accès sur dossier

N'est toutefois pas admissible, sans que cette liste ne soit exhaustive, le candidat qui :

- n'a pas encore réussi un premier cycle d'études ;
- sollicite une admission sur base d'un diplôme d'une institution privée non-reconnue par les autorités du pays d'origine.

N'est toutefois pas admissible, sans que cette liste ne soit exhaustive, le candidat porteur d'un diplôme d'études d'enseignement supérieur hors Union européenne :

- qui a une moyenne annuelle inférieure à 14/20 au terme d'au moins une des années de son parcours de premier cycle (les stages et TFE ne sont pas pris en compte pour le calcul des moyennes) ;
- qui n'a pas obtenu une note de minimum 14/20 dans les matières relevant des sciences informatiques et des sciences mathématiques ;
- de premier cycle, de type « professionnel » (exemples : licence professionnelle, brevet technicien supérieur, ...) ;
- de premier cycle, dans un domaine d'études différent des sciences informatiques (exemples : infographie, électronique, télécommunication, ...).

De plus, le candidat est admis moyennant la réussite de l'épreuve d'admission organisée par la faculté d'informatique de l'UNamur.

Les candidats porteurs d'un diplôme provenant d'une institution privée non-reconnue par les autorités du pays d'origine ne sont pas admis.

Les candidats porteurs d'un diplôme d'enseignement supérieur de deuxième cycle sont soumis aux mêmes conditions pour l'ensemble de leur parcours d'enseignement supérieur.

Masters 60 et 120 crédits – Sciences informatiques (horaire décalé)**Accès sur dossier**

N'est toutefois pas admissible, sans que cette liste ne soit exhaustive, le candidat qui :

- n'a pas encore réussi un premier cycle d'études ;
- sollicite une admission sur base d'un diplôme d'une institution privée non-reconnue par les autorités du pays d'origine.

N'est toutefois pas admissible, sans que cette liste ne soit exhaustive, le candidat porteur d'un diplôme d'études d'enseignement supérieur hors Union européenne :

- qui a une moyenne annuelle inférieure à 14/20 au terme d'au moins une des années de son parcours de premier cycle (les stages et TFE ne sont pas pris en compte pour le calcul des moyennes) ;
- qui n'a pas obtenu une note de minimum 14/20 dans les matières relevant des sciences informatiques et des sciences mathématiques ;
- de premier cycle, de type « professionnel » (exemples : licence professionnelle, brevet technicien supérieur, ...) ;
- de premier cycle, dans un domaine d'études différent des sciences informatiques (exemples : infographie, électronique, télécommunication, ...).

De plus, le candidat est admis moyennant la réussite de l'épreuve d'admission organisée par la faculté d'informatique de l'UNamur.

Les candidats porteurs d'un diplôme provenant d'une institution privée non-reconnue par les autorités du pays d'origine ne sont pas admis.

Les candidats porteurs d'un diplôme d'enseignement supérieur de deuxième cycle sont soumis aux mêmes conditions pour l'ensemble de leur parcours d'enseignement supérieur.

Master de spécialisation en informatique et innovation

Accès sur dossier

Ce master de spécialisation est ouvert aux titulaires d'un master en 120 crédits qui :

- remplissent les conditions d'accès au second cycle (c'est-à-dire être titulaire d'un bachelier en 180 crédits) ;
- justifient d'une expérience professionnelle pertinente dans le domaine ICT (responsabilités, analyse et perspective IT ...) ;
- témoignent d'un engagement professionnel actuel dans ce même domaine.

N'est toutefois pas admissible, sans que cette liste ne soit exhaustive, le candidat porteur d'un diplôme d'études d'enseignement supérieur hors Union européenne :

- obtenu en moins de 240 crédits ;
obtenu avec une moyenne inférieure à 14/20 au terme d'au moins une des années de son parcours de premier et deuxième cycle ;
- de type « professionnel » (exemples : licence professionnelle, brevet technicien supérieur, ...) ;
- obtenu dans un domaine d'études non pertinent pour le programme visé (exemples : électronique, télécommunication, agronomie, génie Industriel, GRH ...).

Les candidats porteurs d'un diplôme provenant d'une institution privée non-reconnue par les autorités du pays d'origine ne sont pas admis.

Master 120 crédits – Ingénieur de gestion

Accès sur dossier

N'est toutefois pas admissible, sans que cette liste ne soit exhaustive, le candidat porteur d'un diplôme d'études d'enseignement supérieur hors Union européenne :

- de premier cycle, de type « professionnel » (exemple : licence professionnelle, brevet technicien supérieur, ...) ;
- de premier cycle, dans un domaine d'études différent des sciences de gestion (exemple : droit, médecine, agronomie, ...) ;
- obtenu avec une moyenne inférieure à 14/20 au terme d'au moins une des années de son parcours de premier cycle et une moyenne inférieure à 14/20 en anglais (sauf pour les porteurs d'un certificat de type TOEFL, IELTS, etc. indiquant que le niveau atteint par le candidat équivaut au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues, publié par le Conseil de l'Europe) ;
- de premier cycle, obtenu avec une mention de cycle équivalente à une moyenne des résultats inférieure à 14/20.

N'est également pas admissible, le candidat qui n'a pas obtenu une note de minimum 14/20 dans les matières scientifiques (biologie, chimie, physique) ou technologiques (bases de données, data analytics, programmation).

Les candidats porteurs d'un diplôme d'une institution privée non-reconnue par les autorités du pays d'origine ne sont pas admis.

Les candidats doivent apporter la preuve de maîtrise suffisante de la langue française soit avec le Test de Connaissance du Français (TCF – Niveau B2) ou soit avec le DELF (niveau B2 minimum).

Les candidats porteurs d'un diplôme d'enseignement supérieur de deuxième cycle sont soumis aux mêmes conditions pour l'ensemble de leur parcours d'enseignement supérieur.

Le jury se réserve le droit de s'entretenir à distance avec le candidat et cet entretien peut se dérouler en anglais. Toutefois, le candidat ne sera pas autorisé à demander un entretien si sa candidature a été rejetée par le jury.

Masters 60 et 120 crédits – Sciences de gestion (horaire du jour)**Accès sur dossier**

N'est toutefois pas admissible, sans que cette liste ne soit exhaustive, le candidat porteur d'un diplôme d'études d'enseignement supérieur hors Union européenne :

- de premier cycle, de type « professionnel » (exemple : licence professionnelle, brevet technicien supérieur, ...) ;
- de premier cycle, dans un domaine d'études différent des sciences de gestion (exemple : droit, médecine, agronomie, ...) ;
- obtenu avec une moyenne inférieure à 14/20 au terme d'au moins une des années de son parcours de premier cycle et une moyenne inférieure à 14/20 en anglais (sauf pour les porteurs d'un certificat de type TOEFL, IELTS, etc. indiquant que le niveau atteint par le candidat équivaut au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues, publié par le Conseil de l'Europe) de premier cycle, obtenu avec une mention de cycle équivalente à une moyenne des résultats inférieure à 14/20.

Les candidats porteurs d'un diplôme d'une institution privée non-reconnue par les autorités du pays d'origine ne sont pas admis.

Les candidats doivent apporter la preuve de maîtrise suffisante de la langue française soit avec le Test de Connaissance du Français (TCF – Niveau B2) ou soit avec le DELF (niveau B2 minimum).

Les candidats porteurs d'un diplôme d'enseignement supérieur de deuxième cycle sont soumis aux mêmes conditions pour l'ensemble de leur parcours d'enseignement supérieur.

Le jury se réserve le droit de s'entretenir à distance avec le candidat et cet entretien peut se dérouler en anglais. Toutefois, le candidat ne sera pas autorisé à demander un entretien si sa candidature a été rejetée par le jury.

Masters 60 et 120 crédits – Sciences de gestion (horaire décalé)**Accès sur dossier**

N'est toutefois pas admissible, sans que cette liste ne soit exhaustive, le candidat porteur d'un :

- diplôme d'études d'enseignement supérieur hors Union européenne, de premier cycle, obtenu avec une mention de cycle équivalente à une moyenne des résultats inférieure à 14/20 ;
- diplôme d'une institution privée non-reconnue par les autorités du pays d'origine ;
- diplôme d'études d'enseignement supérieur hors Union européenne, de premier cycle, de type « professionnel » (exemple : licence professionnelle, brevet technicien supérieur, ...).

Les candidats doivent apporter la preuve de maîtrise suffisante de la langue française soit avec le Test de Connaissance du Français (TCF – Niveau B2) ou soit avec le DELF (niveau B2 minimum).

Masters 60 et 120 crédits – Sciences économiques (horaire décalé)**Accès sur dossier**

N'est toutefois pas admissible, sans que cette liste ne soit exhaustive, le candidat porteur d'un :

- diplôme d'études d'enseignement supérieur hors Union européenne, de premier cycle, obtenu avec une mention de cycle équivalente à une moyenne des résultats inférieure à 14/20 ;
- diplôme d'une institution privée non-reconnue par les autorités du pays d'origine ;
- diplôme d'études d'enseignement supérieur hors Union européenne, de premier cycle, de type « professionnel » (exemple : licence professionnelle, brevet technicien supérieur, ...).

Les candidats doivent apporter la preuve de maîtrise suffisante de la langue française soit avec le Test de Connaissance du Français (TCF – Niveau B2) ou soit avec le DELF (niveau B2 minimum).

Master de spécialisation en économie internationale et du développement

Accès sur dossier

Les candidats internationaux doivent avoir soit :

- Un diplôme universitaire de deuxième cycle obtenu après 5 ans d'études universitaires.
- Un diplôme d'études supérieures universitaires obtenu après 4 ans d'études universitaires et 2 ans au moins d'expérience professionnelle.

Les étudiants belges et européens doivent être titulaires au minimum d'un "Master 60" ou équivalent à 240 ECTS (pour plus de détails, contactez-nous).

Seuls les candidats ayant une solide formation en économie seront pris en considération.

Master de spécialisation en management et économie du développement durable

Accès direct

Les candidats porteurs d'un diplôme de Master en 60 ou 120 crédits en économie ou en gestion sont admis sans UES (Unité d'Enseignement Supplémentaire).

Accès sur dossier

Les candidats porteurs d'un diplôme de deuxième cycle relevant d'un autre domaine que l'économie et la gestion peuvent être admis moyennant des UES de maximum 15 crédits. La commission d'admission se réserve le droit de refuser les candidatures lorsque le diplôme ou l'éventuelle expérience professionnelle n'est pas considérée comme suffisamment en lien avec les domaines enseignés dans le master de spécialisation tels que l'économie, la gestion, le droit ou encore les sciences.

Les candidats doivent apporter la preuve de maîtrise suffisante de la langue française soit avec le Test de Connaissance du Français (TCF – Niveau B2) ou soit avec le DELF (niveau B2 minimum).

Masters 60 et 120 crédits – Sciences biomédicales

Accès sur dossier

N'est toutefois pas admissible, sans que cette liste ne soit exhaustive, le candidat porteur d'un :

- diplôme d'une institution privée non-reconnue par les autorités du pays d'origine ;
- diplôme d'études d'enseignement supérieur hors Union européenne, de premier cycle, de type « professionnel » (exemple : licence professionnelle, brevet technicien supérieur, ...);
- diplôme d'études d'enseignement supérieur hors Union européenne, obtenu avec une moyenne inférieure à 14/20 au terme d'au moins une année de son parcours de premier cycle et une moyenne inférieure à 14/20 en langue anglaise au terme de chaque année d'études.

Les candidats porteurs d'un diplôme d'enseignement supérieur de deuxième cycle sont soumis aux mêmes conditions pour l'ensemble de leur parcours d'enseignement supérieur.

Par ailleurs, le candidat doit obligatoirement être porteur d'un certificat de type TOEFL, IELTS, ... indiquant que le niveau atteint équivaut au niveau B2 (anglais) du cadre européen commun de référence pour les langues, publié par le Conseil de l'Europe

De plus, le candidat doit apporter la preuve de sa maîtrise suffisante de la langue française soit avec le Test de Connaissance du Français (TCF-Niveau B2), soit avec le DALF (niveau C1-C2) ou soit avec le DELF (niveau B2 minimum).

Master 120 crédits – Sciences pharmaceutiques

Accès sur dossier

Le master en sciences Pharmaceutiques est organisé en codiplomation avec l'Université catholique de Louvain.

Les conditions d'admission sont identiques dans les deux établissements partenaires, à savoir :

- Conditions de recevabilité :

Tout candidat porteur d'un diplôme de 1er cycle en sciences pharmaceutiques délivré en dehors de l'Union européenne peut, selon son dossier, être admissible moyennant des unités d'enseignement supplémentaire de minimum 60 crédits.

- Conditions d'admissibilité :

Il n'y a pas de règle universelle en raison de la très grande diversité des parcours et des institutions d'origine.

Néanmoins, peuvent être refusés les candidats diplômés au terme d'un parcours manifestement plus long que la norme en premier cycle.

De plus, les demandes sont irrecevables lorsque :

- le diplôme de 1^{er} cycle a une ancienneté de plus de 3 ans au début de l'année académique du master envisagé ;
- la moyenne annuelle du 1^{er} cycle est inférieure à 12/20.

Sont également refusés les candidats dont le parcours antérieur présente des insuffisances manifestes dans les matières fondamentales du Master en sciences pharmaceutiques.

L'acceptation du dossier se fait par ailleurs sur la base d'autres critères académiques, notamment par une évaluation :

- de la qualité du parcours académiques (classement dans le top 20% de la cohorte) et de son adéquation avec le master sollicité ;
- de la motivation ;
- de la démonstration d'une maîtrise suffisante de l'anglais (niveau européen B2) selon la filière et l'option choisies ;
- de la démonstration d'une maîtrise suffisante du français (niveau européen B2).

Sur base de l'examen des acquis du candidat, le jury d'admission pourra conditionner l'accès au master par l'ajout d'un programme complémentaire de cours, pouvant aller jusqu'à 60 crédits.

Master de spécialisation en médecine générale

Les candidats porteurs d'un diplôme hors Union européenne ne peuvent pas s'inscrire à ce programme d'études.

Master de spécialisation en cultures et pensées cinématographiques
Accès sur dossier

N'est toutefois pas admissible, sans que cette liste ne soit exhaustive, le candidat porteur d'un diplôme d'études d'enseignement supérieur hors Union européenne :

- obtenu avec une moyenne inférieure à 14/20 au terme d'au moins une des années de son parcours de premier et de deuxième cycle ;
- obtenu avec une moyenne des résultats inférieure à 14/20 pour les matières relevant des lettres et de la philosophie (littérature, histoire, histoire de l'art, philosophie, ...) au terme d'au moins une des années de son parcours de premier et de deuxième cycle ;
- de premier cycle, de type « professionnel » (exemples : licence professionnelle, brevet technicien supérieur, ...) ;
- délivré par une institution privée non-reconnue par les autorités du pays d'origine.

Master de spécialisation en expertise et gestion du patrimoine mobilier
Accès sur dossier

N'est toutefois pas admissible, sans que cette liste ne soit exhaustive, le candidat porteur d'un diplôme d'études d'enseignement supérieur hors Union européenne :

- obtenu avec une moyenne inférieure à 14/20 au terme d'au moins une des années de son parcours de premier et de deuxième cycle ;
- obtenu avec une moyenne des résultats pour les matières relevant de l'histoire de l'art et de l'archéologie inférieure à 14/20 au terme d'une des années de ces études ;
- de premier cycle, de type « professionnel » (exemples : licence professionnelle, brevet technicien supérieur, ...) ;
- délivré par une institution privée non-reconnue par les autorités du pays d'origine.

De plus, le candidat doit apporter la preuve de sa maîtrise suffisante de la langue française soit avec le Test de Connaissance du Français (TCF-Niveau B2), soit avec le DALF (niveau C1-C2) ou soit avec le DELF (niveau B2 minimum).

Master 60 crédits – Sciences biologiques

Accès sur dossier

N'est toutefois pas admissible, sans que cette liste ne soit exhaustive, le candidat porteur d'un :

- diplôme d'études d'enseignement supérieur hors Union européenne, obtenu avec une moyenne inférieure à 14/20 au terme d'au moins une des années de son parcours de premier cycle.

Les candidats porteurs d'un diplôme d'enseignement supérieur de deuxième cycle sont soumis aux mêmes conditions pour l'ensemble de leur parcours d'enseignement supérieur.

Masters 60 et 120 crédits – Sciences chimiques

Accès sur dossier

Le candidat doit avoir effectivement suivi, lors de son programme d'études, les cours équivalents à ceux dispensés du bachelier en sciences chimiques à l'UNamur, à savoir :

- Physique (mécanique, optique, électricité),
- Math,
- Biologie,
- Biochimie,
- Géologie,
- Chimie biologique et travaux pratiques associés,
- Chimie analytique et électrochimie et travaux pratiques associés,
- Chimie inorganique et travaux pratiques associés,
- Chimie organique et travaux pratiques associés,
- Chimie physique et travaux pratiques associés,
- Chimie physique moléculaire et travaux pratiques associés,
- Théorie des groupes,
- Chimie quantique,
- Spectroscopies (masse, UV-visible, IR, RMN),
- Chimie macromoléculaire,
- (Radio)Cristallographie.

De plus, le candidat doit avoir obtenu une moyenne de minimum 12/20 pour les cours et travaux pratiques expérimentaux.

Par ailleurs, le candidat doit obligatoirement être porteur d'un certificat de type TOEFL, IELTS, ... indiquant que le niveau atteint équivaut au niveau B2 (anglais) du cadre européen commun de référence pour les langues, publié par le Conseil de l'Europe.

Master 60 crédits – Chemistry

Accès sur dossier

Le candidat doit avoir effectivement suivi, lors de son programme d'études, les cours équivalents à ceux dispensés du bachelier en sciences chimiques à l'UNamur, à savoir :

- Physique (mécanique, optique, électricité),
- Math,
- Biologie,
- Biochimie,
- Géologie,
- Chimie biologique et travaux pratiques associés,
- Chimie analytique et électrochimie et travaux pratiques associés,
- Chimie inorganique et travaux pratiques associés,
- Chimie organique et travaux pratiques associés,
- Chimie physique et travaux pratiques associés,
- Chimie physique moléculaire et travaux pratiques associés,
- Théorie des groupes,
- Chimie quantique,
- Spectroscopies (masse, UV-visible, IR, RMN),
- Chimie macromoléculaire,
- (Radio)Cristallographie.

De plus, le candidat doit avoir obtenu une moyenne de minimum 12/20 pour les cours et travaux pratiques expérimentaux.

Par ailleurs, le candidat doit obligatoirement être porteur d'un certificat de type TOEFL, IELTS, ... indiquant que le niveau atteint équivaut au niveau B2 (anglais) du cadre européen commun de référence pour les langues, publié par le Conseil de l'Europe.

Masters 60 et 120 crédits – Sciences physiques

Accès sur dossier

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme de baccalauréat (diplôme équivalent à des études de premier cycle) en physique et fournir les relevés complets de ses notes pour toutes les années de baccalauréat.

Le candidat doit prouver la réussite du baccalauréat (diplôme équivalent à des études de premier cycle) avec une note supérieure ou égale à 14/20 dans chacune des 6 matières suivantes :

- Travaux pratiques de physique expérimentale en laboratoire,
- Physique quantique,
- Physique mathématique,
- Physique nucléaire, atomique, moléculaire et du solide,
- Electromagnétisme,
- Programmation sur ordinateur

Le candidat doit énumérer les 6 cours de son cursus qui correspondent aux 6 matières citées ci-dessus et fournir la table des matières pour chacun de ceux-ci afin que le jury puisse juger de l'équivalence du contenu. Sans cette liste et les tables des matières, le

dossier sera jugé incomplet.

Le candidat est admis si et seulement si 1) les 6 cours énumérés dans le dossier sont tous jugés équivalents quant au contenu, 2) les notes obtenues dans ces 6 cours sont toutes supérieures à 14/20.

Le candidat est refusé dans le cas contraire.

De plus, le candidat doit apporter la preuve de votre maîtrise suffisante de la langue française soit avec le Test de Connaissance du Français (TCF – Niveau B2), soit avec le DALF (niveau C1-C2) ou soit avec le DELF (niveau B2 minimum).

Master 120 crédits – Molecular microbiology

Accès sur dossier

Le master en microbiologie moléculaire est accessible aux étudiants titulaires d'un bachelier en biologie ou équivalent.

Les candidatures seront analysées par le jury sur la base :

- Des notes obtenues dans plusieurs matières théoriques telles que la génétique moléculaire, la microbiologie, la biochimie, la biologie cellulaire et les statistiques,
- D'une expérience de base en laboratoire (utilisation de micropipettes, ensemencement de plaques, dilutions),
- Du niveau d'anglais (minimum B2) confirmé par un certificat officiel d'anglais ou par l'entretien en ligne organisé avec le jury,
- D'une lettre de motivation.

Sur la base de ces informations, le jury acceptera ou rejettéra la candidature. Si le jury considère que la candidature est potentiellement recevable mais souhaite obtenir plus de précisions, un entretien en ligne sera organisé avec le candidat. Toutefois, le candidat ne sera pas autorisé à demander un entretien si sa candidature a été rejetée par le jury.

Masters 60 et 120 crédits – Sciences mathématiques

Accès sur dossier

N'est toutefois pas admissible, sans que cette liste ne soit exhaustive, le candidat qui :

- n'a pas encore réussi un premier cycle d'études ;
- a uniquement réussi un premier cycle hors Union Européenne sans atteindre une moyenne globale de cycle de 13/20 ;
- a réussi un premier cycle et une ou plusieurs années d'un second cycle hors Union européenne sans atteindre une moyenne de 13/20 ni durant le premier cycle, ni durant les années d'études qui ont suivi ;
- n'a pas réussi au cours de sa formation antérieure des cours portant au minimum sur la moitié des thématiques suivantes relatives aux mathématiques générales :
 - Algèbre avancée,
 - Analyse complexe,
 - Géométrie différentielle,
 - Topologie,
 - Équations différentielles,
 - Théorie des graphes,
 - Théorie de la mesure et de l'intégration,
 - Analyse fonctionnelle,
 - Statistique,
 - Probabilité continues ;
- n'a pas réussi au cours de sa formation antérieure des cours portant au minimum sur la moitié des thématiques suivantes relatives aux mathématiques appliquées :
 - Programmation,
 - Méthodes numériques d'algèbre linéaire,
 - Algorithmique,
 - Analyse numérique,
 - Optimisation,
 - Mécanique du point et du solide,
 - Mécanique hamiltonienne,
 - Équations aux dérivées partielles ;

Si les intitulés des cours communiqués ne sont pas clairs, le candidat doit préciser dans sa lettre de motivation dans quels cours les thématiques précédentes ont été abordées. Les thématiques non vues lors du parcours précédent du candidat pourront faire l'objet d'unités d'enseignement supplémentaires ajoutées au programme du candidat.

Master de spécialisation en accompagnement des professionnels de l'éducation, du management, de la santé et de l'action sociale

Accès sur dossier

Les candidats à ce programme d'études doivent obligatoirement :

- être titulaire d'un diplôme de Master ;
- posséder une expérience professionnelle d'accompagnement d'équipe de professionnels, ou de formation des adultes, ou débuter une fonction d'accompagnement de professionnels ou de formateur d'adultes ;
- réussir un test organisé par le jury d'admission au programme. Ce test évalue les compétences de maîtrise du français, langue académique (niveau 7 du cadre francophone des certifications de la communauté française de Belgique), en particulier les compétences en expression écrite, en analyse et en synthèse de documents professionnels et/ou scientifiques. Le test se déroule à distance. Il consiste en une synthèse de plusieurs articles scientifiques rédigés en français, dans le domaine de l'accompagnement professionnel. Pratiquement, les personnes souhaitant s'inscrire à ce master de spécialisation adressent, en parallèle de la procédure d'inscription en ligne, un courriel à secretariat.fasef@unamur.be en mentionnant en objet « épreuve d'admission MAPEMASS ». Le secrétariat reviendra vers elles avec les modalités pratiques de l'épreuve.

N'est toutefois pas admissible, sans que cette liste ne soit exhaustive, le candidat porteur d'un :

- diplôme d'une institution privée non-reconnue par les autorités du pays d'origine ;
- diplôme d'études d'enseignement supérieur hors Union européenne, de premier cycle, sans posséder le deuxième cycle.

De plus, le candidat doit apporter la preuve de sa maîtrise suffisante de la langue française.

Pour cela le candidat doit :

- SOIT prouver sa réussite du Test de Connaissance du Français (TCF) avec un niveau B2 ;
- SOIT prouver qu'il est déjà titulaire d'un autre titre de maîtrise de la langue française tel que le DALF (niveau C1-C2) ou le DELF (niveau B2 minimum).

Master de spécialisation en formation d'enseignants
ATTENTION / ACCES via la
VAE POSSIBLE EN 26 - 27
Accès sur dossier

Pour être admissible, le candidat doit être titulaire d'un des diplômes suivants :

- master à finalité didactique ;
- master qui n'est pas à finalité didactique mais complété par une agrégation de l'enseignement supérieur (AESS) ;
- master en enseignement section 5 ;
- master en sciences de l'éducation.

De plus, le candidat doit apporter la preuve de sa maîtrise suffisante de la langue française.
Pour cela le candidat doit :

- SOIT prouver sa réussite du Test de Connaissance du Français (TCF) avec un niveau B2 ;
- SOIT prouver qu'il est déjà titulaire d'un autre titre de maîtrise de la langue française tel que le DALF (niveau C1-C2) ou le DELF (niveau B2 minimum).

Cette formation étant fondée sur la pratique professionnelle des étudiants, il est vivement recommandé que les candidats possèdent une expérience en formation d'enseignant durant la durée du programme.

Masters en enseignement section 4 – Mathématique, physique, chimie, biologie et sciences économiques

Accès sur dossier

N'est toutefois pas admissible, sans que cette liste ne soit exhaustive, le candidat qui :

- n'est pas détenteur d'un diplôme de premier cycle d'études dans un domaine disciplinaire lié aux matières qui seront enseignées ;
- sollicite une admission sur base d'un diplôme d'une institution privée non-reconnue par les autorités du pays d'origine.

Par ailleurs, nul ne peut être admis à l'un de ces masters, s'il n'a fait préalablement la preuve d'une maîtrise approfondie de la langue française :

- SOIT prouver sa réussite du Test de Connaissance du Français (TCF) avec un niveau B2 ;
- SOIT prouver qu'il est déjà titulaire d'un autre titre de maîtrise de la langue française tel que le DALF (niveau C1-C2) ou le DELF (niveau B2 minimum).

Masters en enseignement section 5 – Mathématique, physique, chimie, biologie et sciences économiques

Accès sur dossier

N'est toutefois pas admissible, sans que cette liste ne soit exhaustive, le candidat qui :

- n'est pas détenteur d'un diplôme de deuxième cycle d'études (par exemple un diplôme de master) dans un domaine disciplinaire lié aux matières qui seront enseignées ;
- sollicite une admission sur base d'un diplôme d'une institution privée non-reconnue par les autorités du pays d'origine.

Par ailleurs, nul ne peut être admis à l'un de ces masters, s'il n'a fait préalablement la preuve d'une maîtrise approfondie de la langue française :

- SOIT prouver sa réussite du Test de Connaissance du Français (TCF) avec un niveau B2 ;
- SOIT prouver qu'il est déjà titulaire d'un autre titre de maîtrise de la langue française tel que le DALF (niveau C1-C2) ou le DELF (niveau B2 minimum).